

Qu'est-ce que la Grève générale ?

Henri Girard et Fernand Pelloutier

Leçon faite par un ouvrier aux docteurs en socialisme

Colloque entre ouvriers, un samedi soir, après la paie.

Le texte qui suit, probablement rédigé pour l'essentiel par le seul Fernand Pelloutier, bien qu'il soit signé aussi du nom d'Henri Girard, membre de la commission d'organisation (puis de propagande) de la grève générale jusqu'à sa mort en 1902, constitue la forme achevée de la doctrine « grève-généraliste » à laquelle s'arrêtera son auteur. Il paraît fin novembre 1895, à la librairie Jean Allemane, alors que Pelloutier vient de prendre en mains le secrétariat de la Fédération des Bourses du travail.

Texte annoté par Miguel Chueca.

* * * * *

1er ouvrier. – Encore une diminution de cinq centimes par heure ! Nous ne pouvons pas accepter une pareille mesure...

Tous. – Que faire ?

1er ouvrier. – Que faire ?... Refuser !..., dire au patron que nous ne sommes pas des nègres qui travaillent exclusivement pour leur subsistance. Quand nous lui fournissons 6 francs d'ouvrage, il gagne net 2 francs. Bénéfice total : 200 francs par jour. Qu'il sacrifie 50 francs, il n'en vivra pas moins bien, et, nous, nous pourrons payer notre boulanger.

3ème ouvrier. – S’il s’obstine ?

1er ouvrier. – Nous ferons la grève.

2ème ouvrier. – Oh ! oh ! faire la grève est bien vite dit ; mais aurons-nous des chances de succès ? car, enfin, le gain d’une bataille ne dépend pas seulement du bon droit de celui qui la livre.

1er ouvrier. – C’est juste... aussi nous ferons circuler dans les ateliers des listes de souscription, nous soumettrons notre cas aux journaux, nous remuerons, comme on dit, l’opinion publique... et ce sera bien le diable si nous n’arrivons pas à triompher.

2ème ouvrier. – Pour moi, mon vieux, je crois que tu t’abuses. En ce moment, il y a en France onze grèves ; sais-tu combien d’entre elles sont soutenues ?

1er ouvrier. – Toutes, je suppose...

3ème ouvrier. – Erreur. À la dernière séance du Comité général de la Bourse, le secrétaire nous a dit que ses appels étaient restés sans réponse. Les menuisiers de Châlon-sur-Loire, qui ont envoyé 1 800 circulaires, ont reçu 900 francs. Comme ils sont 50 en grève, depuis trois semaines, chacun d’eux n’a pas reçu tout à fait 90 centimes par jour. Quant aux mineurs de Carcassonne, ils ont dû reprendre le travail aux conditions imposées par les patrons.

1er ouvrier. – Soit. Mais, nous, ce sera différent. Nous sommes à Paris ; nous pouvons voir à toute heure les journaux socialistes, les stimuler, obtenir d’eux le même concours qu’ont obtenu les mécaniciens d’Avignon...

2ème ouvrier. – Décidément, tu tiens à te monter le coup. Les journaux socialistes ne viendront pas du tout en aide... et pourquoi ? parce que notre grève ne sera, dans la lutte économique de tous les jours, qu’un petit incident... trop peu de chose pour fournir un sujet d’attaque contre le ministère. Les journaux penseront que les tripotages des chemins de fer de la Dordogne, où l’on a volé que des petits capitalistes qui espéraient être des

voleurs, sont bien plus intéressants que les cent malheureux métallurgistes du faubourg, qui luttent pour ne pas crever de faim, et, en définitive, nous ne trouverons aide que chez nos camarades, tout aussi exploités que nous.

4ème ouvrier (timidement). – Pourquoi les syndicats n’organisent-ils pas une caisse de grève ?

5ème ouvrier. – Eh ! parce que tout le monde se mettrait en grève...

2ème ouvrier. – Tout le monde non ; mais les grèves seraient assurément plus fréquentes et plus nombreuses qu’aujourd’hui. Il y a trente ans que les organisations ouvrières essaient de constituer, sous mille formes, une caisse de résistance. Toutes raisonnent à peu près ainsi : il y a en France 200 000 ouvriers militants, capables, par conséquent, de verser un sou par semaine. Que chacun d’eux le fasse, on aura 40 000 francs par mois, 500 000 francs par an et 5 millions tous les dix ans... Ce sont là des calculs d’enfant ou d’éleveur de lapins... Pourquoi fait-on grève le plus souvent ? Pour augmenter son salaire. Or, connais-tu une corporation qui n’ait rien à désirer sous le rapport du salaire ? non, n’est-ce pas ?... De sorte que, s’il existait quelque part une caisse bien remplie et destinée à soutenir la lutte contre le patronat, un grand nombre de corporations se mettraient en grève, qui actuellement n’y songent pas, et comme chaque gréviste recevrait chaque jour la somme qu’il aurait mis quarante semaines à économiser, tu vois avec quelle rapidité la caisse se viderait.

4ème ouvrier. – On pourrait réglementer les grèves, soutenir celles qui seraient sérieusement motivées et laisser les autres faire directement appel à la solidarité générale.

2ème ouvrier. – C’est-à-dire instituer un véritable ministère du Travail qui décréterait si une grève est légitime ou non... Et en employant le mot : ministère, je n’exagère pas, car pour décider de la légitimité ou de l’illégitimité des grèves, il faudrait d’abord dresser la statistique, que personne n’a pu faire encore, non seulement des conditions de travail, mais des conditions de l’existence, mais du prix des matières premières, toutes choses qui varient d’une ville à l’autre. Les cinq francs que touche l’ouvrier

d'Albi valent-ils les cinq francs que touche l'ouvrier de Marseille ? Et le maître de forges d'Orléans qui reçoit son charbon de Saint-Nazaire n'a-t-il pas plus de frais que l'usinier des environs d'Alais, de Bessèges ou de Saint-Étienne ? Pour dresser une pareille statistique, qui, du reste, devrait être recommencée tous les six mois, il faudrait un bataillon de statisticiens qui grèveraient déjà fortement la caisse... Puis que diraient les grévistes auxquels ce ministère aurait refusé son appui ? « Comment, nous ouvriers de Tours ou de Lyon, nous jugeons notre salaire insuffisant, et cette caisse, que nous avons contribué à alimenter, nous sera fermée par le bon plaisir de messieurs qui passent leurs journées à faire des écritures... Eh ! bien, qu'ils viennent dorénavant nous demander le Sou de grève ! ils seront bien reçus. » Quant aux autres... je ne veux point débiter les camarades... mais ose donc affirmer que beaucoup d'entre eux n'abuseraient pas de la caisse ?

4ème ouvrier. – Il pourrait bien arriver, en effet, ce qui est arrivé aux syndicats qui possédaient une caisse de chômage. On avait la tête beaucoup plus près du bonnet quand on était sûr qu'après avoir dit son compte au patron ou au contre-maître, la caisse de chômage nous aiderait à attendre le travail.

1er ouvrier. – Tu condamnes donc les grèves ?

2ème ouvrier. – Les grèves partielles, oui ; tout au moins celles qui n'ont pas une importance suffisante pour intéresser les journaux et les députés socialistes à les soutenir. D'ailleurs, entre nous, vous savez bien que toutes les grèves, toutes, sont funestes[2]. Celles qui échouent... inutile de dire pourquoi ; celles qui réussissent, pour deux raisons : la première, que, sauf le cas très rare où la nécessité de livrer des commandes pressées oblige le patron à céder immédiatement, l'augmentation de salaire obtenue ne couvrira jamais les sacrifices faits pour elle. Dix ouvriers en grève pendant quinze jours auront dépensé 300 francs. Suppose qu'ils obtiennent une augmentation de 25 centimes par jour. Comme leur salaire avant la grève était insuffisant, une partie de l'augmentation seulement servira à amortir la dette qu'ils auront contractée pendant la lutte. De sorte qu'il leur faudra huit à neuf mois de travail, c'est-à-dire une année d'existence, en comptant le

total des chômages, pour rétablir l'équilibre dans leur budget. Mais, pendant ce laps de temps, combien de fois le patron aura-t-il l'occasion de récupérer une partie de son « sacrifice », soit en diminuant le nombre des heures quand le travail ne pressera pas trop, soit en infligeant des amendes, etc. ? La seconde raison est que, même après une grève heureuse, les ouvriers sont si dégoûtés du maigre résultat obtenu que, pendant longtemps, il ne faut plus compter sur eux pour aider au mouvement révolutionnaire. Beau résultat !

5ème ouvrier. – Si encore nous n'avions à prélever sur notre salaire qu'un sou par semaine, et si tous les ouvriers le versaient !... Mais il y a la cotisation du syndicat, les collectes pour les camarades malheureux, les souscriptions pour la propagande. Ainsi, le mois dernier, nous avons eu les 50 centimes du syndicat, les billets de la tombola, la réunion publique de la salle de la Gaîté, l'appel des couvreurs pour le pauvre diable qui s'est cassé la jambe l'autre jour... j'en suis pour mes 3 fr. 25 ; c'est énorme. Et qui est-ce qui verse ? Toujours les mêmes, c'est-à-dire ceux qui fréquentent assidûment le syndicat ou les réunions publiques. Les autres... ils tirent au flanc, et, comme, après tout, un syndicat ne peut pas avoir une action sérieuse avec quinze membres, de temps en temps on vote une amnistie pour les cotisations en retard, de sorte que nous sommes quinze qui payons toujours pour les autres... Encore, on ne se plaindrait pas s'ils n'avaient pas l'air de se fiche de nous !...

1er ouvrier. – Alors quoi ? Faut subir les fantaisies du patron ?

2ème ouvrier. – Il faut préparer la grève générale !

Deux ou trois ouvriers. – Oh ! une utopie.

2ème ouvrier. – Pourquoi ?

1er ouvrier. – Parce que s'il est impossible d'organiser de bonnes grèves partielles, il le serait bien davantage d'organiser une grève générale[3]. Si l'égoïsme de la masse empêche cent hommes bien unis de lutter avec succès, comment veux-tu que tous les travailleurs se résolvent à faire un mouvement pareil ?

